

Jean-Marc AYRAULT

Député de Loire-Atlantique
Maire de Nantes
Président du Groupe Socialiste

Nantes, le 21 juillet 2005

Monsieur Francis JUDAS
CGT INSEE
A l'attention de l'Intersyndicale
FDSU, UNSA, CGT, CFDT, FO
INSEE Pays de la Loire
105 Rue des Français Libres
BP 67401
44274 NANTES CEDEX

Ref : ER/MM/721820/721405
PJ :6

Monsieur,

En Février dernier, vous aviez sollicité mon soutien sur le classement du bâtiment « LE TRIPODE » dans la catégorie amiantée.

Je vous prie de trouver ci-joint la copie des courriers de réponses de Monsieur Bernard BOUCAULT, Préfet de la Région Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique, et de Monsieur Thierry BRETON, Ministre de l'Economie des Finances et de l'Industrie, en date des 9 juin et 1^{er} juillet 2005.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Marc AYRAULT